



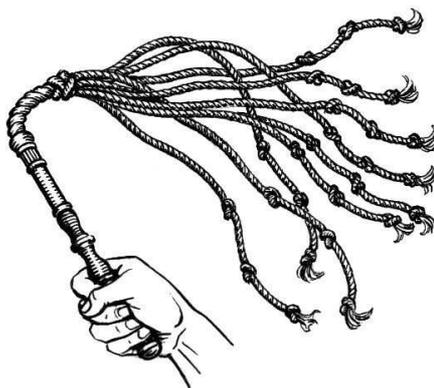
LA DICTATURE AU CPSF

Le 25 mai 2018, une note de service sur la réorganisation du service des sports a fait son apparition.

Cette note réorganise les créneaux sport et offre des séances de sports le samedi matin pour les détenus travailleurs.

Mais pas seulement... Elle offre l'obligation aux moniteurs de sports de venir travailler le samedi matin en plus de la semaine déjà effectuée !!!

Au turbin les moniteurs et au service des détenus sinon attention aux coups de fouet !!



Qu'en sera-t-il des heures supplémentaires effectuées par les moniteurs ???

Pourront-ils choisir de les récupérer ou de se les faire payer, comme le prévoit la note de la DAP/RH3 n°980 du 06 août 2009.

D'autre part nous vous rappelons que : **Le comité technique est une instance de concertation, chargée d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services, en application des accords de Bercy du 2 juin 2008 et la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique.**

Le bureau local majoritaire Force Ouvrière : N'accepte aucunement ce genre de décision et surtout la façon dont tout est mis en place sur cet établissement.

Le bureau local majoritaire Force Ouvrière : Se tient à la disposition de tous pour toute démarche et pour vous fournir les textes nécessaires pour défendre vos droits.

A REAU, Le 04/06/2018

Le bureau local